

LE JASEUR DES BOIS

Volume 37, NO 1



Pour le Syndicat : Mario Lévesque, 1er vice-président Pierre Lemieux, Président Louis-Joseph Roy, Directeur général

Faits saillants des dernières assemblées de secteurs

En 2024, les livraisons totales dans la Côte-du-Sud ont atteint 650 972 mètres cubes apparents (mca). Les livraisons de bois de pâtes ne représentent plus que 18 % des livraisons totales, contre 16 % il y a cinq ans. Inversement, le bois de sciage représente lui 82 % des livraisons totales dans la Côte-du-Sud. Pour le bois de sciage, les volumes livrés sont à 89 % en sapin-épinette, 3 % en autres résineux (pin, pruche, mélèze et cèdre), 1 % en feuillus durs et 7 % en peupliers. Comme prévu, les producteurs forestiers ont profité des assemblées de secteurs afin de nommer des délégués qui les

représenteront aux affaires du Plan conjoint pour l'année à venir. Le Syndicat tient par ailleurs à féliciter les producteurs désignés et à leur offrir sa pleine collaboration pour la réalisation de leur mandat.

Élection fédérale : les candidats sensibilisés aux préoccupations des producteurs

Dans le cadre de la dernière campagne électorale, le Syndicat a invité les candidats des principaux partis politiques dans la circonscription de Côte-du-Sud-Rivière-du-Loup-Kataskomiq-Témiscouata à venir à la rencontre de producteurs forestiers de la région, afin de les sensibiliser à leurs préoccupations, notamment à l'égard des menaces tarifaires américaines visant le bois d'œuvre canadien. Au moment d'écrire ces lignes, madame Diane Sénécal, candidate du Bloc Québécois, avait accepté l'invitation, et d'autres confirmations étaient attendues. Merci à tous les candidats qui se seront prêtés à l'exercice!

DANS CE NUMÉRO

L'éditorial du président	2
Négociation d'une convention unique de mise en marché.....	3
Vos questions ? Nos réponses	4
Bois destinés aux marchés autres que sciage et déroulage	7
Bois destinés aux marchés de sciage et déroulage	8
Vers une convention de transport arbitrée dans la pâte	12

L'éditorial du président



Les défis des producteurs forestiers face à la concurrence publique et aux menaces tarifaires

Depuis toujours, les producteurs forestiers de la Côte-du-Sud se heurtent à une compétition déloyale : celle de la forêt publique, particulièrement abondante dans notre région. Déloyale, parce qu'elle offre aux industriels un bois souvent moins cher, subventionné et garanti, ce qui affaiblit notre pouvoir de négociation et tire les prix vers le bas. Pourquoi les industriels paieraient-ils le juste prix pour leur matière première, quand ils peuvent s'approvisionner au rabais dans les forêts de l'État?

Ces dernières années, l'approvisionnement en bois issu des terres publiques a considérablement augmenté, sous l'effet combiné des pressions constantes des industriels auprès du gouvernement et des importantes coupes de récupération rendues nécessaires par les feux de forêt. Résultat : un volume accru de bois public inonde nos marchés, et rend toujours plus difficile l'obtention d'un prix décent pour notre matière première.

Déjà fragilisés par cette dynamique, les producteurs forestiers doivent maintenant faire face à une autre menace de taille, cette fois-ci en provenance de la frontière : les menaces de tarifs additionnels sur le bois d'œuvre canadien, remis de l'avant par l'administration Trump. On l'a vu trop souvent par le passé : lorsque les Américains imposent de tels tarifs, les industriels, confrontés à une hausse de leurs coûts d'exportation, cherchent à réduire leurs dépenses ailleurs. Et cela se traduit inévitablement par une baisse du prix offert aux producteurs.

Heureusement, les producteurs forestiers de la Côte-du-Sud pourront compter sous peu sur un nouvel outil puissant pour les aider à faire contrepoids à ces dangers : la mise en marché collective de leur bois de sciage et de déroulage. Souhaitée depuis plusieurs années déjà par une forte majorité de producteurs, comme nous le démontre le sondage réalisé à l'échelle du territoire, et approuvée par la Régie, son entrée en vigueur est désormais attendue au 1^{er} juillet. Au cœur de cet outil, on retrouve la volonté des producteurs à réinstaurer une équité fondamentale. Pour le fonctionnement de la forêt privée de la Côte-du-Sud, les producteurs auront droit à un traitement équitable et transparent : un même prix pour une même qualité de bois.

D'ici là toutefois, les producteurs devront se serrer les coudes, et éviter de succomber aux pressions d'autres intervenants de la filière. Certains d'entre eux, préoccupés avant tout par leurs propres intérêts, souhaiteraient que les producteurs se résignent à une mise en marché collective tronquée, remplie d'échappatoires, et donc vouée à l'échec. Ce n'est pas la voix à suivre. Ce n'est que par une mise en marché collective forte que les producteurs de la Côte-du-Sud pourront réussir à tirer leur épingle du jeu, malgré les défis qui se dressent devant eux.

Dans un contexte de concurrence exacerbée et d'instabilité commerciale,

l'union n'est pas un choix — c'est une nécessité.

Pierre Lemieux, Président

En Côte-du-Sud
LES FORESTIERS
prennent leur
AVENIR EN MAIN



Négociation d'une convention unique de mise en marché

Mise en contexte

Le 26 juillet 2024, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a officiellement approuvé le *Règlement sur l'agence de vente du bois de sciage et de déroulage des producteurs de bois de la Côte-du-Sud*, autorisant du même coup les producteurs à opter pour la mise en marché collective de leur bois de sciage et de déroulage. Cette décision historique a ouvert la porte au début des négociations pour conclure une première convention unique de mise en marché, qui doit comprendre les différentes modalités de mise en marché (catégories, prix et mécanisme d'ajustement, mesurage, etc.) et permettre d'opérationnaliser le nouveau système. Cette négociation est menée par le Syndicat, qui représente les producteurs, et le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ), qui représente les acheteurs.

Un début de négociations insatisfaisant

Malgré le feu vert donné par la Régie, il aura fallu attendre que celle-ci émette des ordonnances à la mi-novembre, soit plus de trois mois et demi plus tard, afin que le CIFQ accepte de se commettre à un premier calendrier de négociations. Aucun acheteur ne s'est présenté aux rencontres de négociations tenues cet hiver, lors desquelles le CIFQ est essentiellement demeuré sur ses positions.

Nomination d'une médiatrice

Devant le peu de progrès réalisés dans les négociations, le Syndicat a demandé et obtenu de la Régie la nomination d'une conciliatrice, Me Manon Beaumier. La conciliation, parfois appelée médiation, est un service offert par la Régie à

deux parties afin de favoriser le règlement à l'amiable d'un différend les opposant. Au terme des premières rencontres de médiation tenues, le Syndicat croit remarquer un certain changement d'attitude à la table des négociations. Les acheteurs sont désormais impliqués, ce qui constitue un premier signal positif. Les parties ont convenu de régler en priorité les potentiels points de convergence en vue de la prochaine rencontre de médiation.

L'entrée en vigueur de la mise en marché collective reportée de quelques mois

Initialement, le Règlement approuvé par la Régie prévoyait l'entrée en vigueur de la mise en marché collective au 1^{er} février 2025. Faute de perspective réelle de conclure une convention de mise en marché à l'approche de la date butoir, la Régie a pris la décision de reporter l'entrée en vigueur du nouveau système au 1^{er} juillet prochain. Le Syndicat a pris acte de cette décision et continue de s'impliquer pleinement dans la médiation. Il se réserve toutefois la possibilité de formuler une demande d'arbitrage pour éviter un nouveau report, si cela devait être nécessaire.



Des groupements forestiers voudraient une mise en marché collective « à la carte »

Un regroupement d'acteurs mené par des groupements forestiers a récemment dévoilé une proposition de convention de mise en marché alternative à celle proposée par le Syndicat et entérinée par les producteurs. Cette proposition limiterait le rôle du Syndicat à la négociation d'un « prix minimal » et permettrait aux groupements, aux entrepreneurs et aux grands producteurs de continuer de faire cavalier seul et négocier le prix final de leurs bois. Le Syndicat pourrait négocier un prix final seulement pour les producteurs qui le souhaitent. Représentant un volume de bois moindre, et étant en compétition avec les autres vendeurs, celui-ci se retrouverait alors en position de faiblesse face aux acheteurs. Sous couvert d'une proposition « de mise en marché moderne », cette convention alternative aurait plutôt pour effet de vider de son essence la mise en marché collective souhaitée par les producteurs, et de condamner l'immense majorité d'entre eux au *statu quo*. En l'état, il n'est donc pas possible d'y donner suite. Le Syndicat a toutefois rencontré les instigateurs de cette proposition, le 8 avril dernier, et a signifié son ouverture à étudier les propositions constructives qui lui seront soumises, et qui respectent la volonté collective des producteurs.



Vos questions, nos réponses



Nous recevons parfois des questions en lien avec la mise en marché collective à venir du bois de sciage et de déroulage dans la Côte-du-Sud. Comme ces questions sont légitimes et que leurs réponses nous concernent tous, nous prenons la liberté de les reproduire ici.

Pourquoi une mise en marché exclusive par le Syndicat est-elle nécessaire?

L'efficacité de la mise en marché collective repose sur le fait qu'un seul intervenant (ici, le Syndicat) négocie au nom de l'ensemble des producteurs. Parce qu'il représente l'ensemble des volumes mis en marché, cet intervenant dispose d'un réel rapport de force dans les négociations, et est en mesure d'obtenir des conditions plus avantageuses. Renoncer à l'exclusivité, ce serait l'équivalent de renoncer à la mise en marché collective. Ce n'est pas le souhait des producteurs, qui sont plus de 80 % à appuyer ce mode de mise en marché.

Pourquoi certains intervenants, comme les acheteurs ou des groupements forestiers, s'y opposent-ils?

Dans le cas des acheteurs, la réponse est simple : le système de mise en marché actuel est à leur avantage, et leur permet de payer le plus faible prix possible aux producteurs. Ils n'ont aucun intérêt à ce que ça change! Les groupements forestiers, eux, veulent avant tout préserver leurs intérêts corporatifs. Ceux-ci souhaitent pouvoir continuer de négocier les prix du bois de leurs membres avec les acheteurs, même si cela peut signifier ultimement un prix moins intéressant pour les autres producteurs.

La mise en marché collective est appliquée dans les pâtes et papiers, et les prix sont loin d'être emballants. Est-ce que ce système a vraiment fait ses preuves?

La mise en marché collective a fait ses preuves depuis longtemps. Les productions les plus dynamiques au Québec, comme le sirop d'érable ou le lait, misent toutes sur cet outil, qui leur a permis d'accroître la production, de maximiser les revenus des producteurs, et d'assurer une stabilité des prix et la pérennité de leur industrie. Quant aux prix offerts dans les pâtes et papiers, ils sont tels qu'ils sont parce qu'il s'agit d'un secteur dont la demande est en fort déclin. Il y a de moins en moins d'imprimés, et de plus en plus de numériques. Sans la mise en marché collective, les prix offerts seraient encore moins avantageux!

Est-ce que la mise en marché collective du bois de sciage et de déroulage s'accompagnera de l'imposition de contingents?

Non, aucun contingentement n'est prévu. Le Syndicat n'y est pas favorable, pas plus que les producteurs forestiers de la région. Un contingent sert à réguler la production dans un secteur en déclin. Le bois de sciage et de déroulage est au contraire un secteur en plein essor, en raison de la forte demande pour le bois d'œuvre et la multiplication des projets de construction.

Est-ce que je pourrai continuer de choisir de vendre mon bois à l'acheteur de mon choix?

Oui, absolument! Le rôle du Syndicat est de négocier une convention de mise en marché unique au nom des producteurs, qui comprend notamment les catégories de produit et leurs prix associés. Le Syndicat ne décidera pas de la destination des bois. Le producteur forestier pourra envoyer son bois à l'acheteur de son choix, à condition bien évidemment que celui-ci ait signé la convention.

Est-ce que je pourrai continuer de choisir le transporteur de mon choix?

Oui, absolument! Le producteur forestier demeurera libre de choisir le transporteur de son choix ou même de transporter lui-même son bois

à condition de respecter les règles de sécurité en vigueur, comme c'est le cas actuellement.

Est-ce que les prix négociés par le Syndicat dans la convention de mise en marché seront connus par les producteurs?

Bien sûr! Dès qu'une convention de mise en marché sera conclue (ou arbitrée), le Syndicat, par souci de transparence, la rendra disponible dans son intégralité aux producteurs. Ceux-ci pourront donc consulter les différents prix prévus pour l'ensemble des catégories de produit.

Pourquoi les négociations avec les acheteurs prennent-elles autant de temps?

En raison du manque d'engagement du CIFQ et des acheteurs dans les négociations. Comme le dit le bon vieux dicton, il faut être deux pour danser! Vous comprendrez que maintenant que la Régie a rendu son verdict, les acheteurs, qui ont combattu férocement la volonté des producteurs d'opter pour la mise en marché collective ces dernières années, sont peu enthousiastes à négocier les modalités de mise en application de son application. Nous visons à en venir à une entente avant le 1^{er} juillet prochain.

Qu'arrivera-t-il si une entente pour une convention de mise en marché n'est pas conclue au 1^{er} juillet prochain, date d'entrée en vigueur prévue?

Dans le cas d'un blocage persistant, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec peut arbitrer des conditions faisant office de convention de mise en marché. Si le processus de médiation en cours ne permet pas d'en venir à une entente dans les délais prescrits, alors le Syndicat déposera une demande d'arbitrage à la Régie. À notre avis, un nouveau report n'apparaît pas souhaitable, et ne ferait qu'encourager les acheteurs à faire traîner inutilement les négociations en longueur.

Est-ce que je pourrais garder une partie de ma production ?

Oui. En tant que donneur d'ordre, le producteur forestier est libre de mettre en marché, ou non, ses bois !

Est-ce que je vais pouvoir couper mon bois de chauffage sur mon lot ?

Oui. Le projet d'agence de vente pour les bois de sciage et déroulage ne traite pas du bois de chauffage domestique, donc, aucun changement à ce niveau.

Est-ce que je devrai avoir un plan d'aménagement pour couper mon bois ?

Non, pourvu que les règlements municipaux et environnementaux soient respectés. Le projet d'agence de vente de sciage et de déroulage s'attarde à la mise en marché de ces bois, et non à l'aménagement des lots boisés en tant que tel.

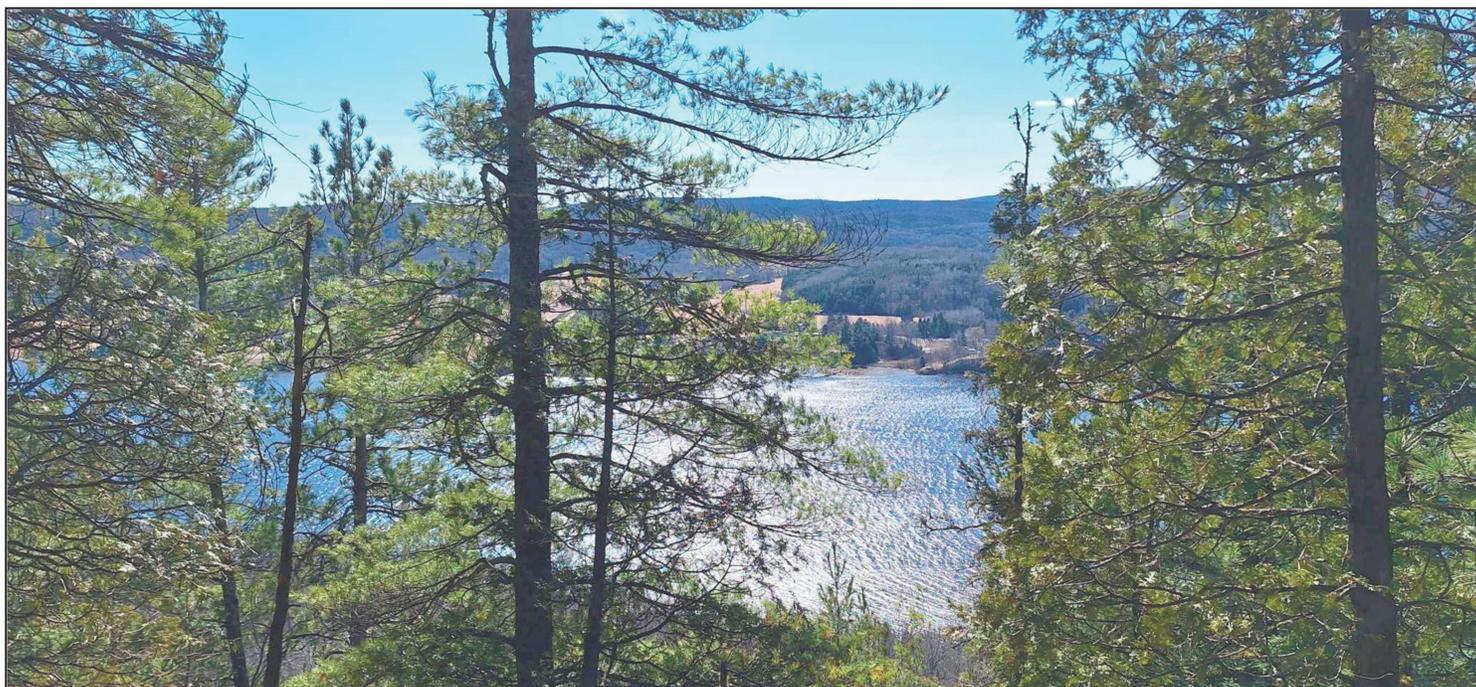
Est-ce que je vais pouvoir faire couper mes bois par un entrepreneur forestier ?

Oui. Encore une fois, le projet ne vise pas des changements dans le fonctionnement de l'aménagement forestier, mais bien dans une mise en marché collective. Le producteur est libre de produire son bois comme bon lui semble, pourvu que les règlements municipaux et environnementaux soient respectés !

VOUS AVEZ D'AUTRES QUESTIONS ?

**N'hésitez pas
à nous
les transmettre!**

**Nous tâcherons
d'y répondre dans nos
communications futures.**





Bois destinés aux marchés autres que sciage et déroulage

Kamouraska

CASCADES EMBALLAGE CARTON-CAISSE

Mise à jour : 1er janvier 2024

Essences	Diamètre	Longueur	Prix net au producteur
Rivière-Bleue			
Peuplier (tremble)	3 ½ à 20 po	8 pi 6 po	39,50 \$/TMH (1000 kg)
Lots-Renversés			
Bouleau	3 ½ à 20 po	8 pi 6 po	47,30 \$/TMH (1000 kg)
Étable	3 ½ à 20 po	8 pi 6 po	47,30 \$/TMH (1000 kg)

IMPORTANT : séparer adéquatement le sciage de la pâte. Aucune branche, fourche, nœud mal rasé, courbe excessive et sous diamètre.

Nouveaux prix nets au chemin du producteur rétroactifs au 1er janvier 2024.

MLM CHIPPING - SAINTE-ANNE-DE-MADAWASKA

Mise à jour : 14 juin 2024

Essences	Diamètre	Longueur	Prix usine
Biomasse Sapin et épinette	3 à 20 po	8 pi (94 à 98 po)	59 \$/TMH (1000 kg)

Spécifications : aucun cèdre. Épinette de Norvège acceptée.

Maximum 1 an après la récolte.

Communiquer avec le Syndicat avant de produire.

TWIN RIVERS - EDMUNSTON

Mise à jour : 14 juin 2024

Essences	Diamètre	Longueur	Prix usine
Sapin et Épinette ¹	3 à 20 po	8 pi (94 à 98 po)	57 \$/TMH (1000 kg)
Biomasse Toutes Essence	3 à 20 po	8 pi (94 à 98 po)	45 \$/TMH (1000 kg)

¹ Spécifications : aucun cèdre et épinette de Norvège, aucun bois sec, livraison après la récolte, 4 semaines (mai à août), 8 semaines (septembre à avril).

Communiquer avec le Syndicat avant de produire.



L'Islet-Montmagny

DOMTAR - WINDSOR

Mise à jour : 3 juin 2024

Essences	Diamètre	Longueur	Prix net au producteur
Peuplier (tremble)	3 à 28 po	8 pi 4 po 12 à 16 pi En longueur (max 24 pi)	36,50 \$/TMH (1000 kg)
Bois francs mélangés	3 à 28 po	8 pi 4 po 12 à 16 pi En longueur (max 24 pi)	49,00 \$/TMH (1000 kg)

IMPORTANT : Aucune branche, fourche, nœud mal rasé, courbe excessive et sous diamètre.

Les billes >71 cm sont acceptées mais en arrimes séparés seulement et en tronçon de 8 pi maximum.

BOIS DE FOYER CHAUDIÈRE-APPALACHES - SAINT-PAMPHILE

Mise à jour : 3 juin 2024

Essences	Diamètre	Longueur	Prix net au producteur
Bouleau	3 ½ à 20 po	12 à 16 pi, en longueur 8 pi (96 po)	49,00 \$/TMH (1000 kg)
Bois franc, AUCUN FRÈNE	3 ½ à 20 po	12 à 16 pi, en longueur 8 pi (96 po)	49,00 \$/TMH (1000 kg)

Communiquer avec le Syndicat avant de produire.

Les billes de 8 pi sont acceptées.

Façonner les billes sans surlongueur.

Aucune carie molle, aucun arbre mort.

Les bouleaux doivent être séparés des autres bois francs.

Les livraisons sont limitées hebdomadairement.

BOIS CARTHAGE

Mise à jour : 14 juin 2024

Essences	Diamètre	Longueur	Prix net au producteur
Saint-Just			
Peuplier (tremble)	Aucune livraison jusqu'à nouvel ordre		
Saint-Zacharie			
Bois francs	Aucune livraison jusqu'à nouvel ordre		
Biomasse Toutes essences	Aucune livraison jusqu'à nouvel ordre		

¹ Aucune carie molle, aucun arbre mort.

² Non démêlé, carie molle acceptée, arbre sec et sain.



Bois destinés aux marchés de sciage et déroulage

Le Syndicat vous rappelle que la date d'entrée en vigueur du nouveau Règlement sur l'agence de vente du bois de sciage et de déroulage est reportée au 1^{er} juillet 2025.

D'ici là, chaque producteur a la responsabilité de négocier une entente avec l'acheteur de son choix. Cette entente devrait être conclue avant d'entreprendre la production et prévoir au minimum les prix, les volumes, les normes de production et les conditions de transport du bois vers l'usine. Bien que le Syndicat ait mis en œuvre tous les moyens pour s'assurer de l'exactitude des données présentées dans les tableaux qui suivent, il ne peut être tenu responsable d'erreurs ou d'omissions. Ces données ont été mises à jour le 23 avril 2025.

Le paiement du bois au producteur est effectué par l'acheteur qui en assume l'entière responsabilité. La contribution en vigueur pour l'administration du plan conjoint est retenue par l'acheteur lors du paiement et remise périodiquement au Syndicat. Il s'agit de 0,44 \$ par m³ apparent ou 0,64 \$ par tonne impériale verte ou 3,19 \$ par corde de 8 pieds ou 3,75 \$ par mille pieds mesure de planche ou l'équivalent mathématique déterminé par le Syndicat pour une unité de mesure différente.

SAPIN ET ÉPINETTES

Bardeaux et Cèdres Saint-Honoré - Saint-Honoré-de-Shenley
Jean ou Rock Carrier - (418) 485-6716

Mise à jour : 13 janvier 2021

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Épinette	Sciage	8 pi 6 po	4 ½ po et +	225 \$/Corde

Prendre entente avec l'acheteur avant de produire. Aucune pourriture. Le prix peut varier selon le volume produit par le producteur. Arrêt temporaire, possibilité de reprise en mars.

Bois Daaquam - Saint-Just-de-Bretenières
Léandre Rouleau - (418) 244-3608 ext. 236 ou (418) 625-0594

Table de Roy Mise à jour : 13 janvier 2025

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Sapin-épinette	Sciage	16 pi 6 po	6 po et +	615 \$/MPMP
	Sciage	14 pi 6 po	6 po et +	565 \$/MPMP
	Sciage	12 pi 6 po	5 po et +	565 \$/MPMP
	Sciage A	10 pi 4 po	4 po et +	300 \$/Corde
	Sciage	9 pi 4 po	4 po et +	270 \$/Corde

Diamètre 7, 8 et 9 po, aucune carie. 10 po et plus tolérance 1/3 de carie.

(A) Contactez l'acheteur ou le mesureur avant de produire ou de livrer du 10 pi.

Bois Cargault - Saint-Pamphile

Luc Fortin (418) 894-8866 et Julie Paré - (418) 356-5099

Mise à jour : 10 décembre 2024

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Ép. Norvège	Sciage	8 pi 6 po	6 ½ po et +	200 \$/Corde

Les billes doivent être saines, droites et avoir les nœuds bien rasés.

Bois Daaquam - Saint-Pamphile

Raymond Laverdière - (418) 356-4260

Table de Roy Mise à jour : 13 janvier 2025

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Épinette	Sciage A	en longueur	4 po et +	87 \$/TIV
Ép. Norvège	Sciage B	12 pi 6 po	8 po et +	500 \$/Corde
Sapin	Sciage A	en longueur	4 po et +	77 \$/TIV
Sapin-épinette	Sciage	16 pi 6 po	6 po et +	615 \$/MPMP
	Sciage	14 pi 6 po	6 po et +	525 \$/MPMP
	Sciage	12 pi 6 po	5 po et +	525 \$/MPMP
	Sciage	10 pi 4 po	4 po et +	300 \$/Corde
	Sciage	9 pi 4 po	4 po et +	270 \$/Corde

Contactez l'acheteur avant de produire.

(A) Diamètre minimum au pied de 7 po, à la tête 4 po. Diamètre 7, 8 et 9 po, aucune carie, 10 po et plus tolérance 1/3 de carie.

(B) Doit être démêlée séparément.

Groupe Lebel - Saint-Joseph-de-Kamouraska

Jonathan Blais - (418) 493-2097 ext. 201

Mise à jour : 30 septembre 2024

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Ép. Norvège	Sciage A	8 pi 4 po	5 à 14 po	230 \$/Corde
Sapin-épinette	Sciage	Arrêt temporaire		

Contactez l'acheteur avant de produire. Les billes doivent être fraîches, droites, sans fourches, nœuds rasés près de la tige, pas d'épinette de champs.

Les livraisons sont contingentées afin d'éviter la congestion de la cour et de respecter la rotation des stocks, veuillez appeler Victor Beaulieu au 418-853-3520, poste 142 ou au 418-714-1603 pour obtenir la permission de livrer.

(A) Les billes dont le diamètre excède le maximum indiqué ou celles en deçà du diamètre minimum indiqué seront déduites du paiement.

Matériaux Blanchet - Saint-Pamphile

Caroline Dubé - (418) 356-3344 ext. 531 ou (418) 710-0751

Mise à jour : 23 septembre 2024

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Épinette	Sciage C	16 pi 6 po	5 po et +	920 \$/Corde
	Sciage C	12 pi 6 po	5 po et +	535 \$/Corde
	Sciage AC	en longueur	4 po et +	89 \$/TIV
Sapin	Sciage C	16 pi 6 po	5 po et +	920 \$/Corde
	Sciage C	12 pi 6 po	5 po et +	535 \$/Corde
	Sciage AC	en longueur	4 po et +	79 \$/TIV
Sapin-épinette	Sciage B	10 pi 4 po	4 po et +	62 \$/TIV
	Sciage B	9 pi 4 po	4 po et +	62 \$/TIV

Communiquer avec le personnel des achats avant de produire et de livrer. Prix pour des produits de qualité, exempts de défauts et ébranchage près du tronc. Selon la qualité des produits, des réductions peuvent être appliquées et/ou des chargements refusés.

TIV = tonne impériale verte = 2000 lbs, une corde = 4'x8' de façade

Facteur moyen estimé dans le 12' de 1,2 MPMP/corde et 1,65 MPMP/corde dans le 16' :

(A) Minimum de 7 po à la souche toléré, pas de bois d'éclaircie. Sans pourriture pour le 7, 8 et 9 po, 10 po et plus maximum 1/3 de carie.

(B) Vous devez livrer des billots afin de livrer eu 10 pi 4 po OU du 9 pi 4 po.

(C) Démêler l'épinette et le sapin dans les empilements de 12 pi, 16 pi et en longueur.

René Bernard - Saint-Zacharie
Bob Lachance - (418) 225-1063
Table internationale **Mise à jour : 28 octobre 2024**

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Épinette de Norvège	Sciage	16 pi	7 po et +	1 000 \$/Corde
	Sciage	12 pi	7 po et +	550 \$/Corde
Sapin-épinette	Sciage	16 pi	7 po et +	1 050 \$/Corde
	Sciage	12 pi	7 po et +	675 \$/Corde

Les billots doivent avoir une surlongueur de 6 po. Les billots droits et nœuds bien rasés. La carie sera déduite pour chaque bille. L'épinette de Norvège doit être séparée sur le voyage.

Scierie Alexandre Lemay et fils - Sainte-Marie
Stéphane Lemay - (418) 387-5670
Mise à jour : 11 novembre 2024

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Sapin-épinette	Sciage C	9 pi 4 po	4 à 14 po	440\$/Corde
	Sciage B	9 pi 4 po	4 à 8 po	340 \$/Corde
	Sciage A	9 pi 4 po	4 à 6 po	280 \$/Corde
	Sciage B	8 pi 4 po	4 à 14 po	280 \$/Corde
	Sciage A	8 pi 4 po	4 à 6 po	240 \$/Corde

Aucune réception de billots le vendredi après 11 h 30 h. Les prix peuvent varier si le bois est de mauvaise qualité. Les chargements dont le diamètre moyen est inférieur à 5 po seront refusés. Le bois rouge ou pourri ne sera pas toléré. Seules les essences de sapin-épinette sont acceptées, aucun achat d'épinette de Norvège. Aucun bois de champs. Diamètre : minimum 4 po, maximum 14 po et surlongueur 4 po demandée. Les billots doivent être triés par longueur (8pi ou 9 pi).
(A) Qualité AA
(B) Qualité AAA, 30% du voyage > 6 po
(C) Qualité PREMIUM, 30% du voyage > 8 po

AUTRES RÉSINEUX

Bardobec - Saint-Just-de-Bretenières
Martin-Paul Blais-Gauvin - (418) 244-3612 ou (418) 234-3891
Mise à jour : 12 août 2020

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Cèdre	Sciage	8 pi 4 po	8 po et +	270 \$/Corde
	Sciage A	en longueur	4 po et +	70 \$/TIV

Prendre entente avec l'acheteur avant de produire.
(A) Minimum 12 po à la souche.

Bois Cargault - Saint-Pamphile
Luc Fortin (418) 894-8866 et Julie Paré - (418) 356-5099
Mise à jour : 10 décembre 2024

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Mélèze	Sciage	8 pi 6 po	6 ½ po et +	200 \$/Corde

Les billes doivent être saines, droites et avoir les nœuds bien rasés.

Bois rond usiné L.G. - Issoudun
Michel Gingras - (581) 991-2715 et Claudel Lord - (418) 997-2715
Table de Roy **Mise à jour : 8 mars 2023**

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Pin blanc	Sciage	8-10-12-14-16 pi 6 po	12 po et +	650 \$/MPMP

Contactez l'acheteur avant de produire. Maximum 1,5 po pour les nœuds noirs et 3 po pour les nœuds rouges.

Groupe Lebel - Saint-Joseph-de-Kamouraska
Jonathan Blais - (418) 493-2097 ext. 201
Mise à jour : 10 juin 2024

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Pin gris	Sciage	8 pi 4 po	5 po et +	230 \$/Corde

Contactez l'acheteur avant de produire.

Les Bardeaux Lajoie - Saint-Eusèbe
Louise Morin ou Isabelle Lajoie - (418) 899-2541
Mise à jour : 1er juin 2023

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Cèdre	Bardeaux	8 pi 4 po	8 po et +	325 \$/Corde
	Sciage	8 pi 4 po	4 po et +	325 \$/Corde
	Sciage	6 pi 4 po	5 po et +	180 \$/Corde

Prendre entente avec l'acheteur avant de produire.

Maibec - Saint-Pamphile
Luc Lambert - (418) 208-1656 - luc.lambert@maibec.com
Mise à jour : 5 février 2025

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Cèdre	Bardeau	8 pi 8 po	8 po et +	450 \$/Corde
	Bardeau	12-16 pi 6 po	8 po et +	109 \$/TIV
	Bardeau A	en longueur	5 po et +	120 \$/TIV

Communiquer avec l'acheteur avant de produire. Il vous fera parvenir un livret de spécifications. Pour une période limitée, 100 à 104 po accepté. Bois produit avec multifonctionnelle à rouleaux accepté. Toutes billes dont les diamètres sont de 16 po et moins doivent contenir un minimum de trois quarts avec 4 po de bois sain en périphérie de celles-ci. Toutes les billes dont les diamètres ont plus de 16 po et doivent contenir un minimum de trois quarts avec 5 po de bois sain en périphérie de celles-ci.
(A) Diamètre minimum est de 12 po à la souche.

Mobilier Rustique - Saint-Martin
Marco Guay - (418) 278-3520
Table de Roy **Mise à jour : 5 novembre 2024**

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Cèdre	Sciage A	10-12 pi 6 po	4 po et +	600 \$/MPMP
	Sciage B	10-12 pi 6 po	4 po et +	450 \$/MPMP
	Sciage A	8 pi 6 po	5 po et +	400 \$/Corde
	Sciage A	6 pi 6 po	5 po et +	185 \$/Corde

CONTACTEZ-NOUS avant de produire pour plus d'informations. Livraison du lundi au jeudi de 7 h à 17 h.
Surlongueur : 4 à 6 po requise pour tous les morceaux.
8 pi : Démêlage obligatoire selon le diamètre
Bois produit avec MULTIFONCTIONNEL À ROULEAUX ACCEPTÉ.
(A) Qualité A : pourriture maximum de 1 po à la condition que la bille ait un diamètre minimum de 6 po, aucune fourche, courbe maximale de 2 po.
(B) Qualité AA : aucune pourriture, aucune fourche et courbe maximale de 1 po.

René Bernard - Saint-Zacharie
Bob Lachance - (418) 225-1063
Table internationale **Mise à jour : 21 mars 2025**

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Pin blanc	Prime A	16 pi	16 po et +	700 \$/MPMP
	Sciage B	12-14-16 pi	8 po et +	525 \$/MPMP
	Palette	8 à 16 pi	8 po et +	425 \$/MPMP
Pin rouge	Arrêt jusqu'à nouvel ordre			

Les billots doivent avoir une surlongueur de 6 po. Les billots droits et nœuds bien rasés. La carie sera déduite pour chaque bille.
(A) Billots de 16 pi 4 face claire.
(B) Maximum nœuds 3,5 po rouge et sain et 1,5 po noir seulement 12 et 16 pi (doit avoir 70 % de 16 pi). Maximum de 5 % de 10 pi et 7 % de 8 pi.
(C) Respecter les longueur/diamètre, peut être mixé en longueur dans le voyage.

SBC Cedar - Saint-Prosper
Sylvain Garneau - (418) 594-6201, ext. 144

Mise à jour : 17 février 2025

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Cèdre	Bardeaux	8 pi 6 po	8 ½ po et +	400 \$/Corde
	Bardeaux	12-16 pi 6 po	8 ½ po et +	109 \$/TIV
	Bardeaux A	En longueur	5 po et +	109 \$/TIV

Contactez l'acheteur avant de produire.

A) Diamètre minimum de 12 po à la souche.

Stella-Jones - Gatineau

Christian Vézina - (819) 962-3417 et Martin Dinelle - (514) 226-0380

Mise à jour : 11 août 2023

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Pin gris, Pin rouge	Poteau AF	62 pi	8 po et +	170 \$/Poteau
	Poteau AE	57 pi	8 po et +	160 \$/Poteau
	Poteau AD	52 pi	8 po et +	130 \$/Poteau
	Poteau AC	47 pi	8 po et +	95 \$/Poteau
	Poteau AB	42 pi	7 ½ po et +	75 \$/Poteau

Contactez l'acheteur avant la coupe pour connaître les spécifications. Aucune carie ou pourriture, aucune section morte sur le tronc, pas de coude, courbure légère acceptée.

(A) Le prix affiché est à la tige et non au mètre cube.

(B) Circonférence à 6 pi de la souche: 39 à 46 po et circonférence min. au fin bout: 23 po.

(C) Circonférence à 6 pi de la souche: 42 à 48 po et circonférence min. au fin bout: 25 po.

(D) Circonférence à 6 pi de la souche: 47 à 53 po et circonférence min. au fin bout: 25 po.

(E) Circonférence à 6 pi de la souche: 48 à 54 po et circonférence min. au fin bout: 25 po.

(F) Circonférence à 6 pi de la souche: 50 à 56 po et circonférence min. au fin bout: 25 po.

Waska Clair Industrial Development Corp.Ltd - Clair

François Levasseur - (506) 992-5106

Mise à jour : 12 janvier 2024

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Cèdre	Sciage CD	6 pi 4 po	5 à 11 po	450 \$/Corde
	Sciage D	13 pi	5 à 11 po	450 \$/Corde

Tous les camionneurs doivent se présenter à l'office de Waska avec leur équipement de sécurité pour être mesuré du lundi au jeudi de 6 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 6 h 30 à 11 h 30 (heure du Québec)

(C) Diamètre à l'intérieure de l'écorce, bois droit et sain.

(D) Aucune pourriture acceptée.

**Gardez le lien avec votre Syndicat
et restez connectés
avec l'actualité forestière**



VISITEZ NOTRE SITE WEB

www.spbcs.ca



**INSCRIVEZ-VOUS À
NOTRE INFOLETTRE**

www.spbcs.ca

FEUILLUS DURS

Amex Bois Franc Inc. - Plessisville

Annie Lavoie - (819) 362-8307, (819) 291-2929

Table internationale

Mise à jour : 21 avril 2025

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Avant de livrer, veuillez téléphoner pour obtenir un numéro de référence. Ci-dessous, on retrouve les essences, les qualités et les longueurs possibles.				
Bouleau blanc	Sci.4FC	8-9-10-11-12-	4 po	Communiquer avec l'acheteur pour connaître les diamètres et les prix corres- pondants. Ou, consulter le site Internet du Syndicat. www.spbcs.ca
Bouleau jaune	Sci.3FC	13-14-15-16 pi		
(merisier)	Sci.2FC			
Érable à sucre	Sci.1FC			
Érable rouge	Sciage			
(plaine)				
Frêne blanc				

Couper vos billots le plus droit possible, une courbe est un défaut majeur. Perte de volume et/ou grade selon la sévérité de la courbe. Nous préférons les longueurs paires. Diamètre maximal à la souche de 34 po. Les billes plus grosses seront rejetées et non payées.

Bégin et Bégin - Lots-Renversés

Luc Fortin (418) 894-8866

Table internationale

Mise à jour : 3 juin 2024

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Bouleau blanc, Bouleau jaune (merisier), érable à sucre	Sci.2FC A	9 pi 6 po	14 po et +	697 \$/MPMP
	Sci.2FC A	9 pi 6 po	11 po et +	528 \$/MPMP
	Sci.2FC A	8 pi 6 po	14 po et +	648 \$/MPMP
	Sci.2FC A	8 pi 6 po	10 po et +	432 \$/MPMP
	Sci.2FC B	8 pi 6 po	9 po et +	336 \$/MPMP
Érable à sucre, Érable rouge (plaine), Hêtre bou- leaux	Sciage C	8 pi 6 po	6 po et +	70 \$/TMV
Érable rouge (plaine)	Sci.2FC A	8 pi 6 po	10 po et +	336 \$/MPMP
Frêne, Hêtre	Sci.2FC A	8 pi 6 po	10 po et +	200 \$/MPMP

L'acheteur peut se déplacer sur le chantier. Les billots ne répondant pas aux critères seront payés selon leurs qualités. Les billots provenant d'érablière ayant déjà été entaillée seront payés en palette (billes avec trous d'entrailles). Les billes coupées en période de sève doivent être transportées au maximum 2 semaines après la coupe.

Face claire : aucun défaut sur minimum 2 faces

Fourche : aucune fourche

Fente droite : acceptée sur 1 face seulement

Ébranchage : nœud à ras du tronc

(A) Moins de 50 % de coeur.

(B) Plus de 50 % de coeur.

(C) Sains et droits.

Bois Cargault - Saint-Pamphile

Luc Fortin (418) 894-8866 et Julie Paré - (418) 356-5099

Mise à jour : 10 décembre 2024

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Bouleau blanc, Bouleau jaune (merisier)	Sciage	8 pi 6 po	6 ½ po et +	210 \$/Corde
Feuillus durs mélangés	Sciage	8 pi 6 po	6 ½ po et +	210 \$/Corde

Les billes doivent être saines, droites et avoir les nœuds bien rasés.

Scierie Arbotek - Saint-Just-de-Bretenières				
Mario Legros - (418) 244-3691				
Table internationale		Mise à jour : 2025-04-23		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Bouleau blanc	Sciage H	8 à 16 pi 6 po, en longueur	8 po et +	75 \$/TIV
Bouleau blanc,	Dér. 4FC	9-10 pi 6 po	16 po et +	1750 \$/MPMP
Bouleau jaune	Dér. 4FC B	9-10 pi 6 po	16 po et +	1400 \$/MPMP
(merisier)				1100 \$/MPMP
				1000 \$/MPMP
				900 \$/MPMP
				800 \$/MPMP
				700 \$/MPMP
Bouleau jaune				600 \$/MPMP
(merisier)				500 \$/MPMP
				400 \$/MPMP
				300 \$/MPMP
Bouleau jaune				200 \$/MPMP
Érable à sucre				150 \$/MPMP
rouge (plaine)				100 \$/MPMP
Érable à sucre				90 \$/MPMP
				80 \$/MPMP
				70 \$/MPMP
				60 \$/MPMP
				50 \$/MPMP
				40 \$/MPMP
				30 \$/MPMP
				20 \$/MPMP
				10 \$/MPMP
				50 \$/MPMP
				350 \$/MPMP
Érable rouge	Sci. 1FC	10 pi et +	10 po et +	350 \$/MPMP
(plaine)	Sci. 3FC	8 pi 4 po	10 po et +	425 \$/MPMP
	Sci. 2FC	8 pi 4 po	10 à 10 po	350 \$/MPMP

**Aucun achat
de bois
pour
la période estivale**

Contactez l'acheteur avant de produire. L'acheteur peut se déplacer selon le chantier. Les billes doivent être fraîchement coupées. Les billes provenant d'érablières et ayant déjà été entaillées seront refusées.

(A) Maximum 33 % de cœur.
 (B) Longueurs de 8 pi 9 po à 10 pi 6 po.
 (C) Maximum 50 % de cœur.
 (D) Plus de 50 % de cœur.
 (E) Maximum 1/3 du diamètre en pourriture.
 (F) Diamètre minimum de 12 po au gros bout.
 (G) Bois frais et sain nœuds bien rasés pas de fourche. Courbure max. de 2 po. Doit avoir 2 po d'aubier blanc (équivalent à un prix de 330-335 \$/corde de 8 pi).
 (H) Petits défauts. 33 % de cœur.

Scierie Saint-Fabien - Saint-Fabien
 (418) 869-2761

Mise à jour : 23 avril 2025

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Bouleau blanc,	Sciage A	8 pi 4 po	6 po et +	270\$/Corde
Bouleau jaune	Sciage	8 pi 4 po	6 po et +	265 \$/Corde
(merisier)				

Communiquer avec la scierie avant la production. Les traits de scie doivent être perpendiculaires à l'axe de la bille, les branches et les nœuds coupés à l'affleurement du tronc. Les billes doivent être droites, saines, sans fourche ou corps étranger. Les chichots et le bois sec ne sont pas acceptés. Bonus possible sous certaines conditions.
 (A) Prix à l'Ouest de Rivière-du-Loup.

TREMBLE

Bardeaux et Cèdres Saint-Honoré - Saint-Honoré-de-Shenley
 Jean ou Rock Carrier - (418) 485-6716

Mise à jour : 13 janvier 2021

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Peuplier	Sciage	8 pi 6 po	5 po et +	225 \$/Corde
(tremble)				

Prendre entente avec l'acheteur avant de produire. Aucune pourriture. Le prix peut varier selon le volume produit par le producteur. Arrêt temporaire, possibilité de reprise en mars.

Bois Cargault - Saint-Pamphile
 Luc Fortin (418) 894-8866 et Julie Paré - (418) 356-5099

Mise à jour : 10 décembre 2024

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Peuplier	Sciage	8 pi 6 po	6 1/2 po et +	200 \$/Corde
(tremble)				

Les billes doivent être saines, droites et avoir les nœuds bien rasés.

Groupe NBG - Rivière-Bleue
 Luc Fortin - (418) 894-8866

Mise à jour : 23 septembre 2024

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Peuplier (tremble)	Sciage	8 pi 5 po	8 po et +	285 \$/Corde
	Sciage A	8 pi 5 po	6 po et +	260 \$/Corde
	Palette B	8 pi 5 po	4 po et +	130 \$/Corde

Bois frais seulement. Les billes doivent être saines et droites, ébranchées à fleur de tronc et façonnées à angle droit.
 (A) Aucune carie, pas de peuplier baumier.
 (B) Maximum 10 % du volume total des livraisons sera accepté pour cette catégorie.

Scierie Saint-Fabien - Saint-Fabien
 (418) 869-2761

Mise à jour : 23 avril 2025

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Peuplier (tremble)	Sciage A	8 pi 4 po	5 po et +	265 \$/Corde
	Sciage	8 pi 4 po	5 po et +	255 \$/Corde
	Sciage A	7 pi 5 po	5 po et +	255 \$/Corde
	Sciage	7 pi 5 po	5 po et +	245 \$/Corde

Communiquer avec la scierie avant la production. Les traits de scie doivent être perpendiculaires à l'axe de la bille, les branches et les nœuds coupés à l'affleurement du tronc. Les billes doivent être droites, saines, sans fourche ou corps étranger. Les chichots et le bois sec ne sont pas acceptés. Le peuplier baumier n'est pas accepté. Bois récolté en période de sève refusé. Bonus possible sous certaines conditions.
 (A) Prix à l'Ouest de Rivière-du-Loup.



PrixBois.ca

Est l'outil par excellence pour connaître les spécifications et les prix du bois!

Vous pouvez vous inscrire aux alertes de prix...

Vers une convention de transport arbitrée dans la pâte

Après plus de trois ans de négociations avec l'Association des transporteurs de bois de la Côte-Sud (ATBCS), les négociations pour une nouvelle convention de transport ont culminé en un processus d'arbitrage. Le Syndicat aurait souhaité en venir à une entente négociée, mais force est de constater que le fossé qui sépare les producteurs et les transporteurs demeurait trop important. Les séances d'arbitrage, lors desquelles les parties ont pu présenter leurs observations, ont eu lieu les 6 et 7 mars, sous la présidence de madame Judith Lupien, régisseuse et nouvelle présidente de la Régie. Le Syndicat a insisté sur l'importance de respecter la capacité de payer des producteurs, notamment par une approche de hausse de taux par groupe de distances (petits, moyens, grands trajets). Une décision devrait être rendue prochainement et le Syndicat en informera les producteurs dans les meilleurs délais. Il est à noter que malgré les différends observés lors de la négociation, le Syndicat demeure heureux de pouvoir compter sur l'expertise des transporteurs de l'ATBCS pour la mise en marché du bois à pâte dans les années à venir.

Liste des agents-transporteurs

**MRC
Kamouraska
Rivière-du-Loup*
Témiscouata****

*
Notre-Dame-du-
Portage
Rivière-du-Loup

**
St-Antonin
Pohénégamook
St-Athanase

**MRC
L'Islet
Montmagny**

Transport Jean-François Dufour
Monsieur Jean-François Dufour
114 Route 230
Rivière-Ouelle QC G0R 1Z0
418-856-4412, 418-868-4764 cell.

Transport Laurier St-Pierre
Monsieur Laurier St-Pierre
1693 rue Principale
Pohénégamook QC G0L 1J0
418-859-2215

Transport Réal Dumont
Monsieur Réal Dumont
427 6e Rang Ouest
Saint-Joseph QC G0L 3P0
418-493-2148

Les entreprises forestières Les Sapins Verts
Monsieur Étienne Boucher
115 rue St-Joseph
Notre-Dame-du-Rosaire QC G0R 2H0
418-469-2737

Services forestiers Bernier
Monsieur Steeve Bernier
497 Taché E
Saint-Marcel QC G0R 3R0
418-356-2117, 418-710-2278 cell.

Transport Langlois et Fils
Monsieur Sylvain Langlois
189 Route 216
Saint-Paul QC G0R 3Y0
418-469-3432

Transybel
Monsieur Yvan Bélanger
79 Rang 4 Ouest
Saint-Adalbert QC G0R 2M0
418-356-3045

Publié trois (3) fois par année avec la contribution du fonds forestier des producteurs de bois de la Côte-du-Sud.

Distribution : aux producteurs de bois de la Côte-du-Sud
Tirage : 3 000 exemplaires
Impression : Base 132
Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée à :
Syndicat des Producteurs de Bois de la Côte-du-Sud
1120 6^e Avenue Bureau 400, La Pocatière (QC) G0R 1Z0

Tél. : (418) 856-4639 | Télécopieur : (418) 856-2775
Courriel : administration@spbcs.ca | Site Internet : www.spbcs.ca

